

Demande de financement pour les programmes d'alimentation offerts après les heures de l'école, pendant l'été et pendant les vacances scolaires



Remarque : Pour accéder à la fonctionnalité complète de ce formulaire, téléchargez le fichier PDF dans votre appareil numérique et remplissez-le en utilisant Adobe Acrobat Reader ou un logiciel d'Adobe Acrobat. Vous pouvez télécharger le logiciel Adobe Acrobat Reader gratuitement à : <https://get.adobe.com/reader/>.

Cette demande devrait contenir tous les programmes proposés (pendant l'été, après les heures de l'école, pendant les vacances scolaires) du **1^{er} juillet 2024** au **30 juin 2025** pour lesquels votre organisation sollicite du financement dans le cadre de cette subvention.

Principes directeurs

- Tirer parti des partenariats existants;
- Être exempts d'obstacles et de stigmatisation;
- Fournir des aliments conformes [aux lignes directrices alimentaires canadiennes](#) pour les programmes d'alimentation scolaires;
- Tenir compte des allergies alimentaires et des besoins culturels en matière d'alimentation afin d'en assurer l'accessibilité;
- Explorer les options d'aliments locaux et établir des partenariats avec des fournisseurs locaux;
- Respecter les lignes directrices de santé publique, y compris les exigences en matière de manipulation des aliments;
- Dépenser un minimum de 80 pour cent du financement sur les aliments;
- Dépenser un maximum de 20 pour cent du financement sur la dotation en personnel ou les articles de cuisine.
- Mettre les aliments à la disposition des élèves et de leur famille gratuitement.

Conditions d'admissibilité

L'organisation doit être soit une division scolaire, soit un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif.

L'organisation doit fournir des programmes d'alimentation après les heures de l'école, pendant l'été ou pendant les vacances scolaires aux enfants et aux jeunes d'âge scolaire dans des écoles publiques subventionnées au Manitoba.

Les organisations partenaires doivent confirmer qu'ils travailleront en partenariat avec une division scolaire et que celle-ci a approuvé la demande de financement.

- La date limite pour faire une demande est le **31 mai 2024**. Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à schoolnutrition@gov.mb.ca.

Section 1

Coordonnées

Nom de la division scolaire ou de l'organisation

Nom de la personne-ressource

Poste ou titre de la personne-ressource

Adresse courriel

Numéro de téléphone

Adresse postale

Section 2

Cette section doit être remplie par les organisations partenaires seulement.

Notre organisation travaille en partenariat avec

Poste de la personne-ressource de la division scolaire

Numéro de téléphone de la personne-ressource de la division scolaire

Adresse courriel de la personne-ressource de la division scolaire

Nous avons informé notre division scolaire partenaire de cette demande et elle est favorable à son égard.

Oui Non

Numéro de statut d'organisme de bienfaisance

Nom de la personne-ressource de la/les division(s) scolaire(s) partenaire(s) (seulement inscrire le nom d'une personne même s'il y en a plus d'une)

Notre programme sert les enfants et les jeunes d'âge scolaire des années d'études suivantes

Maternelle à la 5^e année

6^e année à la 8^e année

9^e année à la 12^e année

Section 3

Aperçu du programme

Veillez indiquer le type de programme. (Cochez toutes les réponses pertinentes).

Programme offert après les heures de l'école

Programme offert pendant l'été

Programme offert pendant les vacances d'hiver/du printemps

Décrivez brièvement le programme offert après les heures de l'école ou pendant l'été, de façon générale. Veuillez inclure un aperçu du programme, les types d'activités, une brève histoire, etc.

Démontrez le besoin (nombre d'élèves servis, âges, caractéristiques sociodémographiques, collectivités servies).

Décrivez brièvement la façon dont le financement pour le programme d'alimentation sera utilisé et fournissez un budget général en matière d'alimentation.

Énumérez toutes les autres sources de financement dont vous comptez bénéficier pour votre programme d'alimentation. Veuillez inclure les sources.

Indiquez le total du budget d'alimentation (en dollars) pour l'année du programme.

Indiquez le montant de la subvention demandé (minimum : 5 000 \$).

Section 4

Autorisation

Nom du directeur général ou de la directrice générale

Numéro de téléphone du directeur général ou de la directrice générale

Adresse courriel du directeur général ou de la directrice générale

Lignes directrices pour le financement

Si la demande est approuvée, le demandeur sera tenu de se conformer aux lignes directrices établies par le gouvernement du Manitoba, qui ont été intégrées dans ce formulaire de demande. Si ces conditions sont acceptées, le gouvernement du Manitoba préparera une lettre d'entente établissant les modalités de financement, qui doit être signée et retournée au gouvernement du Manitoba afin de recevoir du financement.

J'atteste que je suis un représentant officiel du demandeur et que j'ai l'autorité d'agir en son nom.

J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets.

Je consens à présenter un rapport de fin d'année au gouvernement du Manitoba. (Un gabarit vous sera fourni.)

Signature du directeur général/directeur ou de la directrice générale/directrice